**DECLARATION DE LA DELEGATION DU MALI**

**Trente-neuvième session du Groupe de travail sur l’Examen Périodique Universel**

**EPU du Royaume d’Eswatini**

(Genève, le lundi 08 novembre 2021 /09 :00 – 12 :30)

Temps de parole : 1 min 25 s

Lue par : S.E.M Mamadou Henri KONATE

Merci Madame la Présidente,

Le Mali remercie la délégation du Royaume d’Eswatini pour la présentation détaillée de son troisième rapport national dans le cadre de l’EPU.

Ma délégation félicite le Gouvernement swazi pour les efforts accomplis dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations acceptées lors du deuxième cycle de l’EPU. Nous saluons la création du Mécanisme national d’établissement de rapports et de suivi et gageons qu’il aura un impact positif sur la régularité dans la présentation des rapports au titre des Conventions régionales et internationales ratifiées par le pays dans le domaine des droits de l’Homme.

Nous notons cependant que le pays rencontre des difficultés objectives, aux plans budgétaire et financier, pour l’exécution de ses stratégies et programmes nationaux de développement. Nous appelons donc les partenaires et la communauté internationale à lui prêter le concours voulu.

Dans un esprit constructif, le Mali recommande au Royaume d’Eswatini de :

* Ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Le Mali souhaite plein succès au Royaume d’Eswatini dans le cadre du présent examen.

Je vous remercie.